

pour la table pour la cuisine pour le plaisir

**TIP** remplace le BEURRE

LE TIP remplace le BEURRE

ET COUTE BEAUCOUP MOINS CHER

C'EST UN PRODUIT FRANÇAIS!

**ESSAYEZ**

**201**

**Georges**

à tous indépendants

Suspension impossible

Tenue de route parfaite

Budget d'entretien minime

Agent exclusif:

**G. VENANT**

90, Grande-Rue, 90

**ROUBAIX**

**ABONNEMENTS**

Nord et Flandres	3 mois, 22.00	6 mois, 40.00	1 an, 78.00
Autres départements	23.00	43.00	80.00
Belgique	25.00	48.00	90.00
Union Postale Paris	28.00	50.00	95.00
Union Postale Paris	30.00	55.00	100.00

**ANNONCES**

**REDACTION**

ROUBAIX: 63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34, 35, 19.06 et 43.55.

TOURCOING: 28, rue Colbert, Tél. 27.

LILLE: 8, rue Faidherbe, Tél. 67.07.

PARIS: 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.

MOULOUZIEUX: 105, rue de la Station, Tél. 8.44.

# LA LUTTE CONTINUE

Après le premier tour de scrutin, il ne semble pas qu'il y ait de modifications importantes dans la position des partis politiques, en France. Il est certain, en tous cas, que malgré des circonstances particulièrement favorables et des efforts qui n'avaient jamais été atteints de la part de ses dirigeants, le socialisme n'a pas réalisé les foudroyants progrès prédits par les prophètes de l'évangile marxiste. La résistance de nos populations aux théories malfaisantes de l'Internationale s'est manifestée, dimanche, par l'échec retentissant de plusieurs chefs révolutionnaires, et surtout par la mise en ballottage de très nombreux militants.

Si l'on ne tenait compte que des élus, on pourrait croire que le communisme est en régression dans notre pays. Pour se faire une opinion plus exacte, et ne pas s'entretenir dans une dangereuse illusion, il serait plus juste, pensons-nous, d'ajouter le nombre de suffrages obtenus, sur tout le territoire de la République, par les candidats moscovitaires. Ce nombre est impressionnant. Il montre que la pénétration des doctrines bolcheviques, filles naturelles mais insoumises du collectivisme, continue peu à peu nos arondissements. Dans quantité de circonscriptions, les exploités patentés du socialisme luttent avec peine contre les défenseurs de la mystique communiste.

La vague de fond qui, d'après les affirmations cartellistes, devait balayer l'ancienne majorité du Gouvernement, ne s'est pas produite le 1<sup>er</sup> mai. Et comme le scrutin de ballottage se présente pour beaucoup de républicains dans d'excellentes conditions de succès, il paraît probable que M. André Tardieu et ses collaborateurs retrouveront dans la nouvelle Chambre une confiance sortie victorieuse de l'épreuve électorale.

La brillante réélection du Président du Conseil et de la plupart des membres du Cabinet est symptomatique, d'ailleurs, de la volonté formelle du pays.

Il ne faut pas se dissimuler que la partie se jouait pour les républicains défenseurs de l'ordre, de la sécurité nationale et de la prospérité économique, dans des conditions très difficiles. Sans doute, en toutes circonstances et dans toutes les questions, les gouvernements d'union républicaine de la dernière législature et leur fédérale majorité avaient toujours fait leur devoir. Sans doute aussi, le vaillant chef qui est André Tardieu et ses amis du Ministère avaient courageusement proclamé la vérité politique devant le pays attentif. Mais, des causes indépendantes de l'action gouvernementale ou parlementaire avaient créé sur le terrain économique et le terrain social une situation de fait trop facile à exploiter par ceux qui ne reculent, dans leur propagande, devant aucune injustice, aucune perfidie, aucun bluff ni aucune surenchère.

La crise, la mévente, le chômage furent les grands tremplins du socialisme. Le dénigrement systématique, la mauvaise foi, le mensonge, la violence furent ses armes. Pour tromper le peuple et capter les voix, le parti de M. Blum dépense des millions. Malgré tout, le peuple de France, dans sa très grande majorité, n'a pas suivi les mauvais bergers qui voulaient se servir de lui pour leurs fins politiques. Le résultat du scrutin ne correspond pas à l'effort fourni par les socialistes. Dans l'ensemble du pays, les électeurs ont condamné la démagogie révolutionnaire.

Si, dans le Nord, l'élection ou la réélection de certains dirigeants collectivistes semblent accuser une poussée marxiste, cela est dû surtout à des circonstances locales, cyniquement exploitées, et qui n'ont rien à voir avec un véritable mouvement d'opinion. Il y a des succès électoraux qui déshonorent un parti, comme il y a des défaites qui grandissent singulièrement dans l'esprit des honnêtes gens les hommes politiques qui les subissent injustement.

Nous regrettons profondément pour notre région et pour le pays, que le corps électoral de la 7<sup>ème</sup> circonscription de Lille, trompé par les meneurs révolutionnaires, ait cru devoir remplacer un député aussi compétent, aussi consciencieux et aussi averti que Léon Liernier, par le politicien collectiviste qu'est M. Lebas. Nous souhaitons que le ballottage limite le mal que feront certainement à la Chambre les doctrinaires de ce genre.

Dans la 9<sup>ème</sup> circonscription, M. Surmont, le si sympathique député sortant, aurait emporté facilement, au premier tour, sans la multiplicité des candidatures. Ce n'est, d'ailleurs, que partie remise. Seul adversaire du socialiste Inghels, dimanche prochain, il groupera sur son nom les républicains et tous les véritables démocrates.

La victoire de M. Groussau, dans la 10<sup>ème</sup> circonscription, a été retardée pour une cause semblable. L'éminent représentant, l'honneur du Parlement français, comme disait un de ses adversaires, retrouvera, le 8 mai, une triomphale majorité composée de tous ceux qui répudient les doctrines révolutionnaires.

Si tous les républicains font leur

# BILLET PARISIEN

## Scrutin concentrationniste

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 2 MAI (Minuit).

Une caractéristique — si c'en est une — des élections d'hier est que tous les partis peuvent également se proclamer vainqueurs. Un jugement d'ensemble, à vrai dire, est prématuré. Le petit jeu des désistements et des marchandages que nous réservons le second tour comporte une importante part d'inconnu. Les adversaires du Gouvernement actuel ont donc tort de chanter victoire.

Si les partis nationaux ont essuyé certains échecs locaux, leurs rivaux ne sont guère mieux partagés. Les échecs individuels ne signifient d'ailleurs rien. Quant aux statistiques, elles doivent être également interprétées avec une certaine prudence, les étiquettes de beaucoup de candidats ne répondant souvent que de fort loin aux idées qu'ils représentent dans leur circonscription.

On ne saurait nier toutefois qu'un certain nombre de circonscriptions ont glissé depuis quatre ans du centre droit vers le centre gauche. Il en résulte pour le parti radical-socialiste quelques gains que le scrutin de ballottage renforcera vraisemblablement. Les chiffres officiels mentionnés ci-dessus et déjà le parti de la rue de Valenciennes en possession de 63 sièges. Après le premier tour de scrutin, les Valois n'avaient gagné, si y a quatre ans, que 21 sièges. Mais il est juste d'ajouter qu'en 1928, 187 députés seulement avaient été élus après le premier tour.

Le léger glissement à gauche, ou plutôt manifestation d'une volonté concentrationniste dans le pays. Telle est la première conclusion que l'on peut, à la rigueur, tirer du scrutin. Que la concentration souhaitée par le Sénat soit également voulue par une importante portion du corps électoral, on ne saurait, en effet, le nier. Le succès de bon nombre de radicaux-socialistes signifie donc moins une victoire du Cartel que l'indication pour la nouvelle Chambre d'avoir à tracer dans le centre gauche l'axe de sa majorité.

Mais, cette concentration serait-elle sur le terrain des réalisations plus facile demain qu'elle ne l'était hier ? En proclamant que les ponts sont coupés entre son parti et M. Tardieu, M. Herriot croit-il avoir facilité cette opération ? Et si on ne peut concevoir de concentration sans le concours du chef du Gouvernement actuel, la Chambre prochaine devra-t-elle donc chercher sa voie dans l'attente cardelliste dont M. Herriot lui-même ne veut plus ?

Que l'électeur songe aux inconvénients d'une majorité mal assise, qui se chercherait sans se trouver ! Il servira bien ses intérêts en se défiant des candidats équivoques.

Le Cardinal Verdier a voté à la mairie du VII<sup>ème</sup> arrondissement (Ph. Kersy)

**La santé de M. Mac Donald**

Le Premier anglais serait atteint à un repos

Londres, 2 mai. — Le bruit court, ce soir, dans les cercles politiques, qu'il est possible que le Premier Ministre subisse, dans un avenir très prochain, une nouvelle intervention chirurgicale. L'opération qui porterait sur l'œil droit serait analogue à celle qui a été faite à l'œil gauche, afin d'arrêter les progrès de la glaucome. Les praticiens attribuent cette affection locale à la somme considérable de travail fournie par le malade et ils n'écarteraient pas, dit-on, l'idée de lui prescrire un repos forcé. Cette éventualité a d'ailleurs été rapprochée du long entretien qu'a eu le Premier Ministre avec M. Baldwin à l'issue de la consultation.

# LES ÉLECTIONS DU PREMIER MAI N'ONT ÉTÉ MARQUÉES PAR AUCUN GRAND COURANT D'OPINION



LE VOTE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (Wide World Photos.)

**248 députés élus au premier tour et 357 ballottages**

Une statistique officielle

Paris, 2 mai. — Voici la statistique publiée à la fin de la matinée par le Ministère de l'Intérieur. Nombre de sièges à pourvoir (France et Algérie) 615. Résultats parvenus: 605; résultats acquis, 248. Ballottage: 357.

Les résultats acquis se répartissent ainsi:

Conservateurs	4
Républicains U. R. D.	44
Républicains indépendants	13
Démocrates populaires	10
Républicains de gauche	37
Radicaux non Valoisieus	25
Radicaux-socialistes	63
Socialistes indépendants	4
Républicains-socialistes	5
Socialistes S. F. I. O.	40

**« JE PENSERAI À LA FRANCE, MAIS AUSSI À LA RÉPUBLIQUE », DÉCLARE M. EDOUARD HERRIOT**

De son côté, M. Edouard Herriot, a déclaré à notre confrère :

« La position des radicaux est très forte. Je veux évaluer la situation objectivement, et jouer un jeu très serré, très prudent... »

**« DE NOMBREUX SOCIALISTES SE DESISTÈRENT POUR LES RADICAUX », DÉCLARE M. FROSSARD**

M. L.-O. Frossard, une des têtes du parti socialiste S.F.I.O., a été interrogé par « Paris-Midi » à qui il a répondu :

« Ce sont des élections de gauche, avec une forte progression du parti radical-socialiste. »

**UN CANDIDAT GRIÈVEMENT BLESSÉ**

Crel, 2 mai. — Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Georges Chauvel, avocat à la Cour d'appel de Paris, candidat républicain socialiste indépendant, dans la deuxième circonscription de Senlis et trois de ses amis furent l'objet d'une agression. Le juge d'instruction saisi de l'affaire, a inculpé de coups et blessures avec préméditation vol et laceration d'affiches électorales MM. Gabriel Bouquet, 55 ans, Adrien Tutin, 48 ans et François Villatte, 30 ans. M. Chauvel présente de graves blessures à la tête.

(Lire la suite page 3.)

**Le dirigeable allemand Comte-Zeppelin a survolé Lyon**

Lyon, 2 mai. — Le dirigeable allemand « Comte Zeppelin » a survolé l'arrondissement de Lyon-Bron ce matin, à 30 h. 5, descendant la vallée du Rhône.

# La politique des accords entre industriels de différents pays

On lit dans le « Temps » :

« On sait que le Gouvernement français, pour résoudre les difficultés commerciales entre la France et la Belgique, n'a cessé de recommander la procédure des ententes entre industriels et qui seraient ensuite soumises à l'approbation des Gouvernements. Dans la pratique, certains résultats ont été obtenus pour plusieurs branches d'industries. Pour que de tels accords soient généraux et ententes internationales très larges, on doit envisager l'adhésion des industriels de plusieurs pays. C'est ce que la fédération des flâneurs belges, que préside M. André Peltzer, s'efforce de réaliser, au cours de négociations qui se poursuivent depuis plusieurs mois avec les producteurs français et hollandais. »

Un accord a été établi, basé sur le principe de la réciprocité et de l'égalité, entre les représentants des industries textiles de Belgique, des Pays-Bas et de France, avec l'agrément de leurs gouvernements respectifs. L'accord intervient actuellement soumis pour approbation aux représentants des industries textiles de Grande-Bretagne, qui ont été tenus au courant des phases essentielles des négociations entre les producteurs du continent. Cet accord a été communiqué officiellement au Gouvernement de la Grande-Bretagne.

« La convention conclue entre les représentants des industries textiles de Belgique, de France, des Pays-Bas, et soumise à l'agrément de l'Angleterre prévoit des droits uniformes pour l'échange des produits de l'industrie textile sur les bases suivantes : pelzins (matières premières) 2 % ; fils, peignes et cardés, 3 et 4 % ; pour une catégorie spéciale 6 % ; tissus filés et cardés, 10 à 12 %. Il s'agit de droits ad valorem. »

Les Pays-Bas et la Belgique ont adhéré sans réserve à ce projet de convention, admettant même que les droits puissent être fixés en dessous de ces pourcentages — qui constitueraient donc un plafond. La France a marqué également son accord, sous réserve que pour les produits cardés la quantité introduite chez elle sous le bénéfice de ces droits réduits ne puisse dépasser la revenue des importations des cinq dernières années.

On espère que l'Angleterre donnera son adhésion à la convention. Toutefois les trois pays : France, Pays-Bas, Belgique, qui ont déjà donné leur consentement, ont naturellement formulé une réserve générale, à savoir qu'ils subordonnent la signature et la ratification de l'accord à l'adhésion de l'Angleterre et à l'interdiction de la clause de la nation la plus favorisée, afin qu'il soit formellement établi que seuls pourront bénéficier des droits réduits, selon le principe de la réciprocité, les pays qui adhéreront à l'accord. Si, en raison d'une décision favorable de l'Angleterre, l'accord peut entrer en vigueur, on est assuré, dès à présent, de l'adhésion de l'Italie qui, mise au courant des efforts tentés, a marqué son accord de principe. »

# Les pourparlers franco-belges au sujet des taxes douanières vont reprendre

Paris, 2 mai. — Les conversations franco-belges relatives à la taxe de transmission sur les produits finis ou demi-ouvrés exportés par l'un ou l'autre pays, un instant interrompues à Paris, recommenceront cette semaine.

Les deux législations sont aujourd'hui à peu de chose près pareilles en France et en Belgique. Il semble que, dans ces conditions, et sous certaines réserves, il y ait compensation et qu'une entente satisfaisante puisse intervenir.

D'autre part, des négociations poursuivent à propos du contingentement d'un certain nombre de produits agricoles et horticoles récemment touchés par la prohibition française.

Il y a lieu de croire, enfin, que le Gouvernement français demandera également des modifications aux taxes dont la Belgique vient de frapper à l'entrée plusieurs articles de laine.

— Pour la troisième fois, M. Ricardo Viñes Oreamuno a été élu président de la République de Costa-Rica.

# Après une nuit de libations, un homme tire plusieurs coups de revolver et blesse un cabaretier d'une balle de revolver à la tête, à Wattlelos

Un drame provoqué par l'ivresse, s'est déroulé lundi après-midi dans ce quartier du Centre à Wattlelos. Sans raison valable un homme a tiré des coups de revolver et a blessé grièvement son logeur.

Voici d'après notre enquête, les circonstances de cette scène dramatique :

**Pour fêter une élection**

Edmond Fontaine, âgé de 30 ans, est en logement depuis six mois environ, à l'estaminet « Au Bock ouvrier », tenu par M. Albert Maertens, demeurant rue Victor-Hugo. En compagnie d'un cabaretier, et du beau frère de ce dernier, Auguste Catry, 33 ans, demeurant 66, rue de Boulogne à Wattlelos, Fontaine avait été dans cet estaminet le résultat des élections au cours de la nuit de dimanche à lundi.

Lundi matin, les trois hommes se rendirent dans différents estaminets du quartier et firent encore maintes libations. Vers 14 h. 30, M. Maertens entra chez lui et se rendit aussitôt dans sa chambre où il se coucha.

Un quart d'heure plus tard, ses deux camarades avec lesquels il avait fait la fête, entrèrent également dans l'estaminet. Familiers de la maison, ils pénétrèrent dans la cuisine située dans le fond du café, où M<sup>me</sup> Maertens, née Mathilde Depreux, âgée de 37 ans, était occupée à travailler.

Ces deux hommes étaient également pris de boisson, et Catry taquinait son camarade, comme il le faisait assez souvent, nous a-t-on dit. Ce dernier l'avait plus d'argent. Catry l'invita à demander cinq francs à M<sup>me</sup> Maertens afin de pouvoir faire une nouvelle sortie. Celle-ci répondit qu'il n'avait qu'à aller les demander à son mari qui était dans la chambre.

Catry se décida à aller trouver son beau-frère, et monta au premier étage, où il invita celui-ci à lui donner cinq francs. Après quelques explications, M. Maertens descendit dans la cuisine, l'esprit encore tout embrumé par les vapeurs de l'alcool.

**Des coups de feu**

Tous trois burent encore un verre de bière, et Catry invita de nouveau l'ontaine, à s'arranger avec son logeur pour avoir de l'argent. C'est à ce moment que, sans que rien ne le laissât prévoir, un coup de revolver retentit. Fontaine venait de tirer dans la direction de Catry qui se trouvait en face de lui, à quelques mètres. Ce dernier leva la main, instinctivement pour se défendre, et la balle lui atteignit le poignet et alla se loger dans le mur. Sans attendre, Fontaine dirigea son arme contre le cabaretier qui, assis sur la première marche de l'escalier, avait levé la tête, au bruit de la détonation. Se voyant en danger, M. Maertens se dirigea vers l'entrée pour empêcher de tirer. Mais celui-ci perçut quand même à l'atteindre d'une balle à la tête. Malgré sa blessure le cabaretier put maintenir le bras de son adversaire, et diriger l'arme vers le plafond de la pièce. Il changea ainsi à une ou deux reprises certaine car Fontaine continua à tirer en l'air. Puis il s'enfuit par derrière le café, et ayant traversé une habitation voisine, il disparut dans la rue.

M<sup>me</sup> Maertens apeurée s'était cachée avec son enfant. Catry très légèrement blessé, se dirigea vers l'entrée pour perdre du sang en abondance, courut appeler un docteur par téléphone. M. le docteur Druesse vint donner des premiers soins au blessé. Celui-ci ne dit toute sa connaissance, il ne paraissait pas être gravement atteint. Néanmoins, on le conduisit en ambulance à l'hôpital de Wattlelos où M. le docteur Victor Leplat le visita. La balle qui a pu être extraite, s'était logée au niveau des meninges après avoir perforé la boîte crânienne comme avec un emporte-pièce. La blessure est grave et met les jours du blessé en danger. La balle avait pénétré à droite du front.

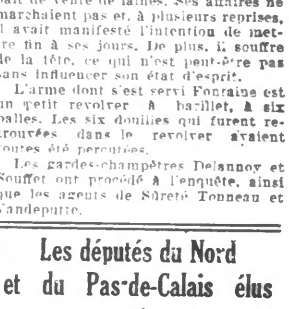
On a retrouvé des traces de balles, au plafond, dans le mur et dans la porte de la chambre donnant dans la cuisine.

**L'arrestation du meurtrier**

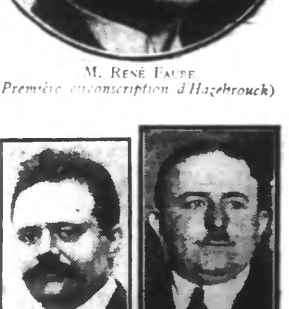
Son coup fait, Fontaine se dirigea vers le Café « Au Palais de Cristal », où il ne fit qu'ouvrir la porte pour dire de ne pas attendre la police. Il se dirigea ensuite vers la rue de l'Union. A la place du Sapin-Vert, il hâta un automobiliste et lui demanda de le conduire chez ses parents, rue de la Poste, à Tourcoing. Ses parents étant absents,

# Les députés du Nord et du Pas-de-Calais élus au premier tour

M. René Faure (Première circonscription d'Hazebrouck)



M. J.-B. Lebas (Roubaix-Lannoy) (2<sup>e</sup> circ. de Lille)



M. Ch. Delesalle (Montreuil-Mer) (2<sup>e</sup> de Saint-Omer)



M. G. Delesalle (W. W. P. Y.) (W. W. P. Y.)

**Deux individus arrêtés à Bruxelles pour extorsion de fonds**

La police de Bruxelles vient d'arrêter deux individus, François Sierlin, expert-omptable, né à Molenbeek en 1900, habitant chausée de Ninove, et Emile Reisen, boucher, né en 1903, domicilié rue de Bodeghem.

Voici les faits qui ont motivé leur capture.

Vendredi, le baron Henri Goffinet, avocat, habitant rue des Deux-Eglises, recevait une lettre lui annonçant qu'on enlèverait sa fille et qu'on la tuerait si l'argent n'était versé dans un délai de 24 heures.

La lettre était écrite en caractères romains.

L'avocat devait répondre s'il avait accepté en faisant insérer une annonce dans un journal.

Après avoir pris conseil au Parquet, le baron Goffinet inséra une annonce disant que la somme était trop élevée.

Samedi matin, le baron Goffinet reçut une seconde lettre, annonçant qu'on accepterait 600.000 fr.; mais que, faute de versement immédiat de cette somme, on enlèverait également son fils.

La servante devait se présenter dimanche midi au Café de l'Horloge, porte de Namur, et y demander 34